

QUE FAIRE EN CAS DE DOUTE ?

Si vous constatez une forte présence de moustiques dans votre secteur, vous pouvez le signaler :

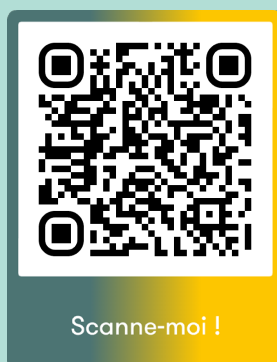


- à la commune :
mairie@ville-roquefort-les-pins.fr

ou



- en remplissant
ce questionnaire
QR code :



Vos réponses nous aident
à adapter nos actions.



En cas de piqûre suivie de symptômes inhabituels (forte fièvre, douleurs articulaires, maux de tête, éruption cutanée), il est recommandé de consulter un médecin rapidement.

Plus d'infos sur
www.ville-roquefort-les-pins.fr

2026 - Conception service communication - Mairie de Roquefort-les-Pins - communication@ville-roquefort-les-pins.fr - Ne pas jeter sur la voie publique.

LE MOUSTIQUE TIGRE

**MOBILISONS
NOUS !**

Arrivé en 2004 en France, le moustique tigre peut être vecteur de maladies graves et incapacitantes lorsque des virus circulent : dengue, chikungunya ou Zika.

Il est donc essentiel de limiter sa prolifération au plus près des lieux de vie.

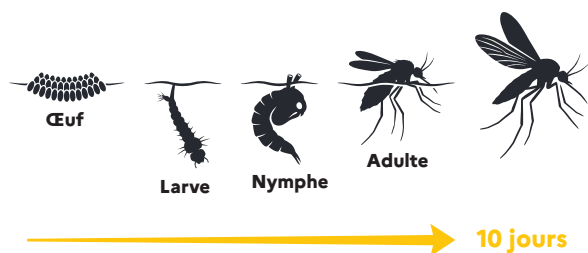
LE MOUSTIQUE TIGRE

=

un enjeu de santé publique
et de bien-être

Le moustique tigre se développe dans de toutes petites quantités d'eau stagnante. Une simple soucoupe, une gouttière bouchée, un seau ou un récupérateur mal fermé peuvent lui suffire pour pondre ses œufs. En quelques jours, les larves se transforment en moustiques adultes et prolifèrent dans les espaces extérieurs.

CYCLE DE VIE DU MOUSTIQUE



QUE FAIT LA COMMUNE ?

En lien étroit avec l'Agence Régionale de Santé, nos services procèdent actuellement à la cartographie des gîtes larvaires sur l'ensemble du territoire communal.

Objectif : identifier les zones favorables à la prolifération des moustiques.

Dans les prochaines semaines, **des actions d'envergure seront menées pour éliminer les gîtes larvaires identifiés et mettre en place une lutte biologique contre le moustique, respectueuse de l'environnement.**

La lutte contre le moustique est une action collective qui nécessite :

- Des interventions de la commune
- La vigilance de chacun et chacune

COMMENT AGIR ?



- Supprimez les eaux stagnantes autour de votre logement.
- Videz et retournez les seaux, arrosoirs, soucoupes, pots, jeux d'enfants, gamelles d'animaux et pieds de parasols.
- Remplissez les coupelles de sable.
- Nettoyez régulièrement les gouttières et les contenants avec une brosse.
- Couvrez hermétiquement les récupérateurs d'eau.

COMMENT SE PROTÉGER ?



Posez des pièges et utilisez des larvicides bio ou des films de surface.



Utilisez un ventilateur pour générer un flux d'air.



Portez des vêtements longs lorsque c'est possible.



Utilisez un répulsif adapté si nécessaire.



Installez des moustiquaires lorsque c'est possible.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un petit volume d'eau peut suffire au moustique pour se reproduire. C'est pourquoi **un simple contrôle hebdomadaire de votre balcon, jardin ou terrasse peut réduire fortement le risque de prolifération.**